**CENTRE MEDICO-SOCIAL**

**DESCRIPTIF & USAGE**

Locaux à caractère médical et social permettant aux élèves ou personnels de consulter un professionnel de santé pour des soins d’urgence, de suivi de traitement, d'examens médicaux, de prévention ou dépistage, de bénéficier d'aide psychologique, de soins et aussi de repos, dont les personnes en situation d’handicap.

Espace d’attente

Bureau Infirmière

Bureau AS et médecin scolaire

Salle de soin

Salle de ressource PMR

Dépôt

Salle de repos

Bureau PsyEn

Salle de bain

Sanitaires

**ENJEUX PRINCIPAUX**

* Intimité et bien être

**CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES**

**Surface théorique :** En fonction de l’effectif de l’établissement

**Elements architecturaux :**

* Espaces calmes
* Accessible facilement par tous (identifiable facilement et accessibilité)
* Porte d’accès directe sur l’extérieur

**Lien Fonctionnel :**

* A proximité d’un accès de secours pompier
* Situé en rez de chaussé
* A proximité de l’internat
* Facilement accessible depuis le plateau sportif

**LOCAUX ASSOCIES**

* **Espace d’attente :**

Espace permettant aux élèves de patienter avant la prise en charge par le personnel soignant. Il devra aussi permettre de diffuser des informations sur la prévention et la santé.

* **Salle de soin :**

Espace de soin individuel. Cet espace doit garantir l’intimité, la confidentialité des échanges. Il sera équipé d’un lit médicalisé et d’un point d’eau. Il aura un accès direct depuis l’espace d’attente et vers le bureau de l’infirmière et celui de l’assistante sociale et médecin scolaire.

* **Bureau infirmière :**

En lien direct à la salle de soin

* **Bureau du médecin scolaire et assistante sociale :**

Accès direct depuis la salle d’attente et en lien direct vers la salle de soin. Ce local permettra d’accueillir des élèves et sera utilisé à la fois par le médecin scolaire et par l’assistante sociale. Il doit garantir l’intimité et la confidentialité des échanges.

* **Bureau PsyEn :**

Le PsyEn (Psychologue en Education) permettra d’accompagner les élèves dans leur développement psychologique pour assurer la réussite de leur parcours pédagogique. Il les aidera également dans leur orientation. Le bureau du PsyEn doit permettre d’accueillir les élèves ainsi que leur famille dans un cadre confidentiel et de confiance. Ce bureau peut être rattaché au pôle médico-social ou au Centre de Ressource.

* **Salle de ressource PMR :**

Espace mis à disposition des élèves ayant des soins particuliers liés à leur handicap avec ou sans une auxiliaire de vie. Cette salle dispose d’un lit médicalisé PMR permettant aux élèves de se reposer dans un lieu au calme. Il aura un accès direct aux sanitaires PMR et à une douche PMR. Cet espace sera préservé des regards et des nuisances acoustiques.

* **Salle de repos :**

Espace équipé d’un ou plusieurs lits permettant aux usagers de se reposer, d’attendre une prise en charge des urgences. Cet espace sera préservé des regards et des nuisances acoustiques. Cet espace sera sous la surveillance de l’infirmière

* **Sanitaires/douches :**

Sanitaires et douches PMR

* **Dépôt :**

Le dépôt permettra de stocker du matériel médical. Il sera sécurisé